ANNUAL REPORT

HEALTH SERVICES ADVISORY COUNCIL

RAPPORT ANNUEL

CONSEIL CONSULTATIF SUR LES SERVICES DE SANTÉ

PROVINCE OF NEW BRUNSWICK
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

1984

85-4782/

Additional copies of the 1984 Annual Report may be otained by writing to the Health Services Advisory Council Secretariat, P. O. Box 6000, E3B 5H1 Fredericton, New Brunswick or telephone (506) 453-2793.

Comments on the Report are welcome and may be made by contacting the Council Secretariat.

On peut se procurer des copies supplémentaires du rapport annuel de 1984 en écrivant au secrétariat du Conseil consultatif des services de santé, C. P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick), E3B 5H1 ou en téléphonant au (506) 453-2793.

Nous serons heureux de recevoir vos commentaires sur le rapport, qui peuvent être adressés au secrétariat du Conseii.

To the Honourable
George F.G. Stanley, O.C., D-ès-L,D.L.H.
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please your Honour:

The undersigned has the honour to present the 14th Report of the Health Services Advisory Council for the year ending December 31, 1984.

Respectfully submitted,

Charles G. Gallagher
Minister of Health

L'honorable George F.G. Stanley
O.C., D-ès-L, D. Litt.
Lieutenant-gouverneur de la
province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

Le soussigné a l'honneur de vous présenter le 14e rapport annuel du Conseil consultatif des services de santé pour l'année se terminant le 31 décembre 1984.

Veuillez agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le ministre de la Santé,

Charles G. Gallagher

To the Honourable Charles G. Gallagher
Minister of Health
Province of New Brunswick

Sir:

I have the honour to present herewith the 14th Report of the Health Services Advisory Council for the year ending December 31, 1984.

Yours truly,

The Venerable J.F.N. Jones
Archdeacon of St. Andrews
Chairman

I.'honorable Charles G. Gallagher
Ministre de la Santé
de la province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le 14e rapport annuel du Conseil consultatif des services de santé pour l'année se terminant le 31 décembre 1984.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Président,

Le vénérable J.F.N. Jones,
Archidiacre de St. Andrews

TABLE OF CONTENTS

Members 3

I. Role and Function of the Health Services Advisory Council 5

II. Report of the Chairman 7

TABLE DES MATIÉRES

Membres du Conseil 3

I. Rôle et fonctionnement du Conseil consultatif des services de santé 5

II. Rapport du président 7

MEMBERS

The Venerable J.F.N. Jones, C.D., B.S.P.
Archdeacon of St. Andrews
Chairman of the Department of Missions Diocesan Synod of Fredericton
Chairman of the Health Services Advisory Council
Ex-officio member of all committees

L. Paula MacQuarrie, A.R.T., B.Ed.
Fredericton
Executive Secretary
Ex-officio member of all committees of the Health Services Advisory Council

Marjorie Allison-Ross, R.N., B.N.
Public Health Nurse
Woodstock
New Brunswick Association of Registered Nurses nominee
Emergency and Outpatient Services Committee

J. Bernard Aubé, Administrator
Hotel Dieu de St. Joseph
Tracadie
New Brunswick Association of Hospital Administrators nominee
Emergency and Outpatient Services Committee

Dr. R.J. Barriault, M.D.C.M., C.C.F.P.
Medical Director,
NBIP,
Forest Products Inc.
Dalhousie
New Brunswick Medical Society Nominee
Seniors' Health Benefits Review Committee

Paul Briggs, Ph.C.
Devon Pharmacy
Fredericton
Public
Prescription Drug Program Committee
Seniros' Health Benefits Review Committee

Louis Gauvin, B.A., B.Sc.
Edmundston
Technical Program Coordinator
Centre Universitaire Saint-Louis-Maillet
Universities of New Brunswick nominee
Prescription Drug Program Committee
Chairman, Seniors' Health Benefits Review Committee

Robert Hay
St. Stephen
N. B. Hospital Association nominee

W. Douglas Miller, M.D.C.M., F.R.C.S.(C), F.A.C.S.
Department of Surgery
Saint John Regional Hospital
Saint John
New Brunswick Medical Society nominee
Chairman, Emergency and Outpatient Services Committee
Seniors' Health Benefits Review Committee

MEMBRES

Le vénérable J.F.N. Jones, C.D., B.S.P.,
Archidiacre de St. Andrews
Président de la section des missions
Synode du diocèse de Fredericton
Président du Conseil consultatif des services de santé
Membre de droit de tous les comités

L. Paula MacQuarrie, A.R.T., B. Éd.
Fredericton
Secrétaire
Membre de droit de tous les comités du Conseil consultatif des services de santé

Marjorie Allison-Ross, I.E., B.N.
Infirmière-hygiéniste
Woodstock
Représentante de l'Association des infirmières enregistrées du Nouveau-Brunswick
Comité sur les services d'urgence et de consultation externe

J. Bernard Aubé, directeur général
Hôtel-Dieu de Saint-Joseph
Tracadie
Représentant de l'Association des administrateurs d'hôpitaux du Nouveau-Brunswick
Comité sur les services d'urgence et de consultation externe

Dr R.J. Barriault, M.D.C.M., C.C.F.P.
Directeur médical
NBIP
Forest Products Inc.
Dalhousie
Représentant de la Société médicale du Nouveau-Brunswick
Comité d'étude sur le programme d'allocations-santé pour les personnes âgées

Paul Briggs, Ph.C.
Devon Pharmacy
Fredericton
Représentant du public
Comité sur le plan de médicaments sur ordonnance
Comité d'étude sur le programme d'allocations-santé pour les personnes âgées

Louis Gauvin, B.A., B.Sc.
Edmundston
Coordonnateur des programmes techniques
Centre universitaire Saint-Louis-Maillet
Représentant des universités du Nouveau-Brunswick
Comité sur le plan de médicaments sur ordonnance
Président du Comité d'étude sur le programme d'allocations-santé pour les personnes âgées

Robert Hay
St. Stephen
Représentant de l'Association des hôpitaux du N.-B.

W. Douglas Miller, M.D.C.M., F.R.C.S.(C), F.A.C.S.
Service de chirurgie
Hôpital régional de Saint-Jean
Saint-Jean
Représentant de la Société médicale du Nouveau-Brunswick
Président du comité sur les services d'urgence et de consultation externe
Comité d'étude sur le programme d'allocations-santé pour les personnes âgées

G. G. Orser, D.D.S.
Dentist
Fredericton
New Brunswick Dental Society nominee
Prescription Drug Program Committee

Killem Seaman, M.D.C.M., C.R.C.S.(C), F.R.C.S.(C)
Saint John
New Brunswick Medical Society nominee
Chairman, Prescription Drug Program Committee
Seniors' Health Benefits Review Committee

Mona Smith
Nelson-Miramichi
Public
Emergency and Outpatient Services Committee

G.G. Orser, D.D.S.
Dentiste
Fredericton
Représentant de l'Association des dentistes du Nouveau-Brunswick
Comité sur le plan de médicaments sur ordonnance

Killem Seaman, M.D.C.M., C.R.C.S. (C), F.R.C.S.(C)
Saint-Jean
Représentant de la Société médicale du Nouveau-Brunswick
Président du comité sur le plan de médicaments sur ordonnance
Comité d'étude sur le programme d'allocations-santé pour les personnes âgées

Mona Smith
Nelson-Miramichi
Représentante du public
Comité sur les services d'urgence et de consultation externe

1. ROLE AND FUNCTIONING OF THE COUNCIL

The Council was formed in 1971 as a senior advisory body to the Minister of Health.

The Council is composed of members from the public and health professions. By virtue of its composition and extensive consultation with health groups and the general public, Council provides a means for incorporating a wide variety of views into the planning and decision-making processes of government.

The Council functions under the auspices of the Health Services Advisory Council Act.[1]

The objects, duties and powers of Council are stated in the Act as follows:

The objects of the Council shall be

(a) to advise the Minister in matters relating to the provision of health services in the Province; and

(b) to suggest to the Minister new orientations, aims and revisions of programs and actions relating to the provision of health services in the Province.

The duties of the Council shall be

(a) to advise the Minister at his request;

(b) to refer to the Minister all questions or matters which it deems to be important in the field of health services within the Province;

(c) to recommend to the Minister such research as it deems useful or necessary for the attainment of its objects;

(d) to communicate to the Minister its findings; conclusions and recommendations regarding the provision of health services in the Province; and

(e) to submit to the Minister before the last day of February in any year a report of its activities during the proceeding year.

The powers of the Council shall be

(a) with the approval of the Minister, to undertake or cause to be undertaken, a study of any matter in relation to the provision of health services in the Province;

(b) to receive and hear petitions or suggestions from individuals or groups on any matter in relation to the provision of health services in the Province;

(c) to appoint such committees as it deems necessary to the attainment of its objects and, with the approval of the Minister, to appoint to such committees persons who are not members of the Council; and

1. ROLE ET FONCTIONS DU CONSEIL

Le Conseil a été créé en 1971 à titre d'organisme consultatif supérieur auprès du ministère de la Santé.

Le Conseil est composé de représentants du public et des professions de la santé. En vertu de sa composition et d'une vaste consultation avec les groupes de la santé et le grand public, le Conseil est un instrument qui permet d'intégrer un vaste éventail de points de vue aux mécanismes de planification et de prise de décision du gouvernement.

Le Conseil agit sous la tutelle de la Loi sur le Conseil consultatif des services de santé.[1]

L'objet, les fonctions et le pouvoir du Conseil sont définis dans la Loi comme suit:

Le Conseil a pour objet

(a) de conseiller le Ministre sur les questions relatives à la prestation des services de santé dans la province, et

(b) de proposer au Ministre de nouvelles orientations, de nouveaux objectifs et la révision de projets et actions dans le domaine de la dispensation des services de santé dans la province.

Les fonctions du Conseil sont

(a) de conseiller le Ministre à sa demande,

(b) de soumettre au Ministre toutes les questions ou choses qu'il juge importantes dans le domaine des services de santé dans la province,

(c) de recommander au Ministre les recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à la réalisation de ses objectifs,

(d) de faire part au Ministre de ses constatations, conclusions et recommandations sur la dispensation des services de santé dans la province, et

(e) de présenter chaque année au Ministre, avant le dernier jour du mois de février, un rapport sur ses activités au cours de l'année précédente.

Le Conseil a le pouvoir

(a) d'entreprendre ou de faire entreprendre, avec l'approbation du Ministre, une étude sur toute question relative à la dispensation des services de santé dans la province,

(b) de recevoir et d'entendre les requêtes et suggestions faites par des particuliers ou des groupes sur toute question relative à la dispensation des services de santé dans la province,

(c) de constituer les comités qu'il juge nécessaires à la réalisation de ses objectifs et, avec l'approbation du Ministre, de nommer à ces comités des personnes qui ne sont pas membres du conseil, et

(d) to agree to pay to committee members who are not members of the Council such remuneration and allowances as shall be determined from time to time by the Lieutenant-Governor in Council.

While several health organizations are the source of membership, Council members do not act as spokesman for any particular group but combine their individual expertise in order to provide advice to the Minister of Health in the best interests of improved health services for all New Brunswickers.

Autonomy and objectivity are essential elements to the effective functioning of Council in its advisory role.

The membership is drawn geographically from all health districts of the Province and appointed for specified terms of office by Lieutenant-Governor in Council on recommendation of the Minister of Health as follows:

(a) a chairman chosen by the Minister;

(b) one member who is a member of the Board of Trustees of an approved Hospital and who shall be recommended by the New Brunswick Hospital Association;

(c) one member who shall be recommended by the New Brunswick Association of Hospital Administrators;

(d) three members who shall be medical practitioners and shall be recommended by the New Brunswick Medical Society as representing, as far as possible the various branches of the medical profession;

(e) one member who shall be a dental practitioner and shall be recommended by the New Brunswick Dental Association;

(f) one member who shall be a registered nurse and shall be recommended by the New Brunswick Association of Registered Nurses;

(g) one member who shall be recommended by the Committee of Presidents of New Brunswick Universities; and

(h) four members chosen by the Minister from the public at large.

The Deputy Minister of Health and one other person as may be designated by the Minister are ex-officio members without voting rights.

The Council reports directly to the Minister of Health through its Chairman, who is responsible for directing and coordinating activities and maintaining liaison between Council and the Minister.

(d) de convenir de verser aux membres des comités qui ne font pas partie du Conseil la rémunération et les indemnités que fixe, à l'occasion, le lieutenant-gouverneur en conseil.

Bien que les membres du Conseil proviennent de plusieurs organismes de la santé, ils ne sont les porte-parole d'aucun groupe en particulier, mais mettent en commun leurs connaissances individuelles afin de conseiller le ministre de la Santé, dans le souci d'améliorer les services de santé de tous les Néo-Brunswickois.

L'autonomie et l'objectivité sont la pierre angulaire du rôle consultatif qu'assume le Conseil et de son efficacité.

Les membres sont choisis dans toutes les régions sanitaires de la province et sont nommés pour des mandats de durée précise par le lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation du ministre de la Santé, comme suit:

(a) un président choisi par le Ministre;

(b) un membre qui fait partie du conseil d'administration d'un hôpital agréé, recommandé par l'Association des hôpitaux du Nouveau-Brunswick;

(c) un membre recommandé par l'Association des administrateurs d'hôpitaux du Nouveau-Brunswick;

(d) trois médecins recommandés par la Société médicale du Nouveau-Brunswick, représentant dans la mesure du possible les différentes branches de la profession médicale;

(e) un dentiste recommandé par l'Association des dentistes du Nouveau-Brunswick;

(f) une infirmière enregistrée, recommandée par l'Association des infirmières enregistrées du Nouveau-Brunswick;

(g) un membre recommandé par le Comité des recteurs des universités du Nouveau-Brunswick; et

(h) quatre membres du grand public choisis par le Ministre.

Le sous-ministre de la Santé et une autre personne désignée par le Ministre sont membres d'office du Conseil, sans droit de vote.

Le Conseil présente son rapport directement au ministre de la Santé par l'intermédiaire de son président, qui est chargé de diriger et de coordonner les travaux du Conseil et de maintenir la liaison entre le Conseil et le Ministre.

REPORT OF THE CHAIRMAN

It is my pleasure to present the 14th Annual Report of the New Brunswick Health Services Advisory Council. The year 1984 was a very quiet one for the Council, in comparison to 1983 when reports on Emergency and Outpatient Services and The Prescription Drug Program were completed and presented.

In January, 1984, at the Minister's request the Council met to prepare the Prescription Drug Program Report for publication and release to specific associations. A number of interviews and briefs had been given to the Council in confidence and had not been intended for publication.

The Council also met at this time with Department of Health staff to review and clarify recommendations of the Emergency and Outpatient Services report.

As a result of work in 1983 it became clear the role of the Council has changed. The Council is no longer a sounding board but is completing in-depth studies. The Council, as such, is not structured for in-depth studies. Some adjustments may be necessary in the future both *structurally* and *financially* if this expectation of delivery continues.

The Council, was asked on October 24, 1984 to review the Seniors' Health Benefits and Seniors' Rehabilitative Equipment Programs characteristics and impact. The Council met on November 25 and 26, 1984 and accepted the task.

A Committee consisting of Louis Gauvin, Chairman, Dr. R.J. Barriault, Paul Briggs, Dr. W.D. Miller, Dr. K. Seaman, Archdeacon J.F.N. Jones as an ex-officio member and Paula MacQuarrie, Executive Secretary, was established to evaluate the Seniors' Health Benefits/Rehabilitative Equipment Programs under the following terms of reference:

1. Given the accepted principle of client participation, which are the most effective mechanisms for achieving this without impairing accessibility?
2. Are the benefits provided perceived as addressing the priority health needs of seniors?
3. Should this program be utilized as the method of providing this range of services to individuals in both the community and institutions?
4. What are the other priority needs for seniors' health services?
5. Report to be submitted on or before April 17, 1985.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

J'ai l'honneur de vous présenter le 14e rapport annuel du Conseil consultatif des services de santé du Nouveau-Brunswick. L'année 1984 a été calme par rapport à 1983. L'an dernier, en effet, le Conseil terminait et déposait le rapport sur les services d'urgence et de consultation externe et le rapport sur le plan de médicaments sur ordonnance.

En janvier 1984, à la demande du ministre, le Conseil s'est réuni pour préparer la publication du rapport sur le plan de médicaments sur ordonnance et sa distribution à des associations déterminées. Le Conseil avait accordé de nombreuses entrevues et reçu plusieurs mémoires à titre confidentiel, mais l'information qu'il avait ainsi recueillie n'était pas destinée à être publiée.

Le Conseil avait aussi rencontré, à la même époque, des membres du personnel du ministère de la Santé afin d'étudier les recommandations du rapport sur les services d'urgence et de consultation externe et d'y apporter des précisions.

À la suite des tâches qu'il a accomplies en 1983, il est devenu évident que le rôle du Conseil avait changé. Auparavant, le Conseil sondait le terrain; il effectue maintenant des études approfondies sur divers sujets. La structure interne du conseil ne lui permet pas de mener des études approfondies. S'il doit continuer à jouer ce rôle, il faudra apporter des modifications à sa *structure* interne et à son *budget*.

Le 24 octobre 1984, on demanda au Conseil d'étudier le Programme d'allocations-santé pour les personnes âgées et le Programme d'équipement de réadaptation pour les personnes âgées, leurs composantes et leurs répercussions. Le Conseil s'est réuni les 25 et 26 novembre 1984 et a accepté cette tâche.

Un comité composé de M. Louis Gauvin, président, du Dr R.J. Barriault, de M. Paul Briggs, du Dr W.D. Miller, du Dr K. Seaman, de l'Archidiacre J.F.N. Jones, membre de droit, et de Mme Paula MacQuarrie, secrétaire, a été mis sur pied pour évaluer le Programme d'allocations-santé pour les personnes âgées et le Programme d'équipement de réadaptation pour les personnes âgées. Voici le mandat du comité :

1. Étant donné que ces programmes ont pour objectif d'amener les personnes âgées à y participer, quels sont les moyens les plus efficaces pour atteindre cet objectif sans mettre en cause l'accessibilité au programme?
2. Les avantages offerts dans le cadre de ces programmes semblent-ils répondre aux besoins prioritaires des personnes âgées?
3. Devrait-on se servir de ces programmes pour fournir un tel éventail de services aux personnes dans la collectivité et dans les établissements?
4. Quels sont les autres besoins prioritaires des personnes âgées en matière de services de santé?
5. Le conseil doit déposer son rapport le 17 avril 1985 au plus tard.

The Seniors' Health Benefits Review Committee met on December 13 and 14, 1984. Members reviewed program documentation, met with managers of both aspects of the program and the Information Director for the Department of Health.

The evaluation is to be directed at the users (senior citizens), managers, administrators, implementers, referring professionals, and providers/suppliers, with face to face feedback sessions to be held in Saint John, Moncton, Bathurst, Campbellton, Edmundston and Fredericton through January and February of 1985. The evaluation allows, as well, for written submissions by interested senior citizens, health professionals, providers/suppliers and advocacy groups.

It is hoped the report will assist in defining the framework for further development of the programs, consistent with improving health services to this rapidly growing number of citizens.

In conclusion, I welcome our new Executive Secretary, Paula MacQuarrie, and I express my personal thanks and appreciation to Marilyn Evans Born, our previous Executive Secretary, and all members for their involvement and invaluable service during the past year and anticipate their same support as we complete our task at hand.

Les membres du Comité d'étude sur le programme d'allocations-santé pour les persones âgées se sont réunis les 13 et 14 décembre 1984. Ils ont étudié la documentation pertinente, rencontré les responsables des deux volets du programme et le directeur de l'information du ministère de la Santé.

L'évaluation des programmes sera orientée vers les usagers (personnes âgées), les directeurs, les administrateurs, les responsables de la mise en oeuvre, les professionnels référants et les fournisseurs. En outre, des séances de rétroaction auront lieu avec ces derniers à Saint-Jean, Moncton, Bathurst, Campbellton, Edmundston et Fredericton de janvier à février 1985. Les personnes âgées intéressées, les professionnels de la santé, les fournisseurs et les groupes de pression pourront aussi déposer des mémoires.

Le rapport devrait aider à préciser l'orientation des programmes tout en améliorant la prestation des services de santé aux personnes âgées, dont le nombre ne cesse de s'accroître.

Pour terminer, je souhaite la bienvenue à notre secrétaire, Mme Paula MacQuarrie, et je désire remercier personnellement notre ancienne secrétaire, Mme Marilyn Evans Born, et tous les membres pour leur participation et le travail inestimable qu'ils ont accompli au cours de l'année. J'espère qu'ils continueront à m'accorder leur appui.